

# JOURNAUX

DU

## CONSEIL LÉGISLATIF.

---

**S**AMEDI, le vingt-neuvième jour du mois de janvier, dans la vingt-deuxième année du règne de notre Souveraine Dame *Victoria*, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et *d'Irlande*, protectrice de la foi, étant la seconde session du sixième Parlement Provincial du *Canada*, tel que continué par diverses prorogations jusqu'à ce jour.

Les Membres présents dans la salle du Conseil Législatif, dans l'Hôtel du Parlement, dans la cité de *Toronto*, ont été :—

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Boulton,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Prince,</i>
<i>De Blaquière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Renaud.</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Ferrie,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Gordon,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet.</i>

L'honorable Orateur a informé leurs Honneurs que le greffier de cette Chambre avait reçu du greffier de la couronne en chancellerie, une lettre et un rapport au sujet des Membres élus au Conseil Législatif, en vertu des dispositions de l'acte intitulé : " Acte pour changer la constitution du Conseil Législatif et le rendre " électif."

Le greffier en a alors donné lecture comme suit :

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE,  
*Toronto*, 20 novembre, 1858.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-inclus un rapport contenant les noms des conseillers élus au Conseil Législatif de cette province, pour les différents collèges électoraux y dénommés.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L. R. FORTIER,

*Greffier de la Couronne en Chancellerie.*

JOHN F. TAYLOR,

*Greffier, Conseil Législatif,*  
*Toronto.*